



PRESENTS :

Lucette NAEGELLEN, Liliane RELION, Michele BOUCARD, Edwige VERNEREY Géraldine FIGARD, Aurore GELEY, Nathalie TARDY-DEPREZ (sans voix délibérante), Régis CHOPIN, André CHARDONNENS, Jean BAUDOT, Jean-Baptiste CHAPUIS, Nicolas JOLY, Olivier DEMANDRE

ABSENTS EXCUSES :

Barbara PANOULLOT (donne procuration à Nicolas JOLY)
Valentin MATARESE (donne procuration à Régis CHOPIN)
Alexandre DUMONT
Thierry ESCODA

Secrétaire de Séance : Michèle BOUCARD.

Attribution des marchés pour l'aménagement du parking de la poste :

Ce marché se compose de 3 lots : maçonnerie, voirie et métallerie.
Pour chaque lot, plusieurs entreprises ont été consultées, mais toutes n'ont pas répondu.
Le bureau d'études (BE) SICA, maître d'œuvre, a été chargé de comparer ces offres.
L'attribution se fait selon le principe du mieux disant, qui reprend plusieurs critères dont le prix et la valeur technique.

Le coût total des travaux (hors maîtrise d'œuvre) s'élève à 62 187,16 € HT soit 74 624,60 € TTC.

Pour la voirie, le BE propose de retenir l'entreprise ROGER MARTIN pour un montant de 45 467,78 € HT, pour maçonnerie l'entreprise SASU RICHARD HUGO pour un montant de 7 864,88 € HT et pour la métallerie, l'entreprise ETS HERNANDEZ pour un montant de 8 854,50 HT.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Attribution des marchés pour la restructuration des logements situés au 16 rue de la République :

Cette restructuration consiste à modifier le premier étage, en créant 2 logements type F3 à la place du grand logement type F5 existant.

Ce marché se compose de 6 lots : gros-œuvre, menuiserie, plâtrerie peinture, plomberie sanitaire chauffage, électricité VMC et revêtements de sol faïences.

La même démarche que pour le marché du parking de la poste a été entreprise.

Le coût total des travaux (hors maîtrise d'œuvre) s'élève à 90 740,87 € HT soit 99 814,96 € TTC.

Le bureau d'études propose de retenir :

- pour le gros œuvre, l'entreprise SASU RICHARD HUGO pour un montant de 8 527,97 € HT,
- pour la menuiserie, l'entreprise COINCENOT pour un montant de 10 940,86 € HT,
- pour la plâtrerie peinture, l'entreprise FILIPPI SARL pour un montant de 24 364,20 € HT,



- pour la plomberie sanitaire chauffage, l'entreprise FRANC COMTOISE DE CONFORT pour un montant de 27 000,00 € HT,
- pour l'électricité VMC, l'entreprise EIRL PETIT pour un montant de 10 960,00 € HT
- pour le revêtement de sols faïence, l'entreprise GRILEDDO SARL pour un montant de 8 947,84 € HT.

Les travaux devraient commencer à la mi-avril ou début mai.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Demande d'une subvention de l'école du Chat Perché pour une classe découverte à Quiberon :

Une classe découverte sera organisée en juin pour les classes de CE1, CM1 et CM2. Elle concernera 54 enfants dont 41 d'Orchamps. Le coût est de 470,00 € par élève.

L'école a déjà organisé une vente de gâteaux et une autre action est prévue. La Communauté de Communes Jura Nord (CCJN) attribue 15,00 € par enfant, l'Association Scolaire 40,00 € et l'Association des Parents d'Elèves (APE) finance ce projet à hauteur de 3 000,00 €.

La directrice de l'école demande une subvention exceptionnelle à la commune pour financer ce séjour.

Après en avoir délibéré avec les membres du conseil, le maire propose la somme de 700,00 €. Mesdames Géraldine FIGARD et Aurore GELEY ne participent pas au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des votants

Questions diverses :

- *Elections présidentielles et législatives*

La commune souhaite utiliser le logiciel EIREL pour la déclaration des résultats. Mme Michèle BOUCARD est chargée, en tant que référent, de sa mise en place.

- *Ouverture du camping*

Elle est fixée au 7 mai. Une nouvelle signalétique va être mise en place aux entrées du village.